

PROCES VERBAL

Réunion du Conseil communautaire

Lundi 09 février 2026 à 18H30

Salle des fêtes d'Ecleux

Présents

Augerans	Alain Déjeux	P
Bans	Stéphanie Desarbres	Exc représentée par Romain Naudeix
Belmont	Philippe Degay	Exc représenté par Daniel Rose
Chamblay	Philippe Brochet	P
	Alain Timal	P
Champagne sur Loue	Marie-Christine Paillot	P
Chatelay	Gérard Poulin	P
Chissey sur Loue	Jean Claude Pichon	P
	Daniel Poctier	P
Cramans	Jean Marie Truchot	Exc procuration à Patricia Sermier
	Patricia Sermier	P
Ecleux	Etienne Rougeaux	P
Germigney	Stéphane Ramaux	P
Grange de Vaivre	Claude Masuyer	P
La Loye	Virginie Valot	P
	Jean-Baptiste Chevanne	P
Montbarrey	Luc Baton	P
Mont sous Vaudrey	Paulette Giancatarino	P
	Nicolas Koehren	Exc
	Stéphanie Faivre	Abs
	Christian Magdelaine	P
Mouchard	Sandra Hählen	P
	Virginie Falcinella-Gillard	P
	Yves Chalumeau	P
	Michel Rochet	P
Ounans	Alain Fraichard	P
	Frédéric Bouton	P

Pagnoz	Joëlle Alixant	P
Port Lesney	Jean Théry	Exc procuration à Bruno Della Santé
	Bruno Della Santa	P
Santans	Christian Vuillet	P
Souvans	Eric Brugnot	P
	Gérard Coutrot	P
Vaudrey	Virginie Pate	P
	Laurent Schouwey	P
La Vieille Loye	Alain Bigueur	P
	Thierry Besia	P
Villeneuve d'Aval	Daiel Mairot	P
Villers Farlay	Annie Junod	P
	Jean-Michel Joffre	P

Etienne Rougeaux accueille le conseil communautaire et ouvre la séance.

1. Affaires générales

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

- Désigne Virginie Pate en tant que secrétaire de séance,
- Approuve le procès-verbal du précédent Conseil communautaire en date du 17 décembre 2025,
- Prend acte des délibérations prises en Bureau du 15 décembre 2025 :
 - N°136/2025 : Marché Festival des Semeurs du Val d'Amour,
 - N°137/2025 : Attribution Marché révision générale PLUi,
 - N°138/2025 : Aide aux salons – Hironwoods,
 - N°139/2025 : Convention de participation lutte ambroisie / Fredon,
 - N°140/2025 : Révision générale du PLUi – Plan de financement,
 - N°141/2025 : Convention avec l'association Musica'Loue,
- Prend acte de la délibération prise en Bureau du 19 janvier 2026 :
 - N°01/2026 : Salon de l'agriculture.

2. Mutualisation : rapport 2025

Par délibération n°81/2015 du 28 septembre 2015, le Conseil communautaire a entériné le Schéma de Mutualisation du Val d'Amour.

Il convient chaque année au moment du vote du budget, de rédiger un rapport relatif aux actions engagées dans le cadre de la mutualisation.

1. La mutualisation du personnel

Depuis 2014, la mutualisation du personnel se développe sur le Val d'Amour. Après un premier agent mutualisé en 2014, se sont au 31 décembre 2025 62 agents communaux qui sont salariés de la Communauté de communes.

Les principaux atouts de la mutualisation

Sur le plan financier

La mutualisation est intéressante pour la Communauté de communes dans la mesure où le financement des agents passe par les attributions de compensation, permettant ainsi d'accroître le CIF sans passer par la fiscalité.

Pour les communes, le coût du service est moindre et proportionné à la charge du personnel. La Communauté de communes impacte au coût 2% du montant de la charge salariale.

Intérêt pour les agents

La mutualisation entraîne un changement d'employeur. Il s'agit du principal changement pour l'agent. Du fait de sa taille relativement importante, la CCVA octroie à ses agents un certain nombre de droits. Parmi ceux-ci, nous pouvons notamment citer :

- **Une fonction RH :**
Fiche de poste pour chaque agent, un interlocuteur RH, entretien professionnel annuel, souvent non réalisé dans les plus petites communes.
- **Les prestations sociales :**
La CCVA cotise auprès de Plurélya qui participe financièrement selon les ressources de l'agent, à de multiples prestations : vacances, la famille, enfants, loisirs...
La possibilité de s'affilier à des prestataires mutualistes labélisés garantissant un maintien de salaire, tel que la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) par exemple, et de bénéficier ainsi de la participation employeur à 12€ par mois.
- **Les droits à la formation :**
Les droits des agents acquis au titre du Compte Personnel de Formation sont conservés. La CCVA a élaboré **un règlement de formation ainsi qu'un plan de formation pluriannuel** pour l'ensemble des agents.
- **Déroulement de carrière :**
Les agents mutualisés conservent leur poste, leur rémunération et leur affectation, et leurs avantages acquis.

Intérêt pour les communes

Le maire reste le seul décideur de l'évolution de la carrière de l'agent, et de son emploi du temps, etc...

- **Une fonction ressources humaines :**
Les communes bénéficient d'un interlocuteur ressources humaines privilégié avec lequel échanger notamment en cas de problématique RH. La fiche de poste des agents est élaborée en accord avec la commune d'accueil.

- **Le respect des obligations employeurs :**

Quand on est une petite commune, il n'est pas évident d'être dans le respect du droit du travail. Chaque employeur est tenu depuis 2001 d'élaborer un **Document Unique de Prévention des Risques Professionnels** (DUERP).

Dans la pratique, quasiment aucune commune rurale ne bénéficie de ce type de document. Le DUERP de la CCVA s'applique aux agents mutualisés.

L'entretien professionnel annuel est également une obligation. La CCVA accompagne le maire dans la formalisation de ce temps.

La mise en œuvre du RIFSEEP s'applique également aux agents mutualisés.

- **L'allégement de certaines tâches incombant aux employeurs :**

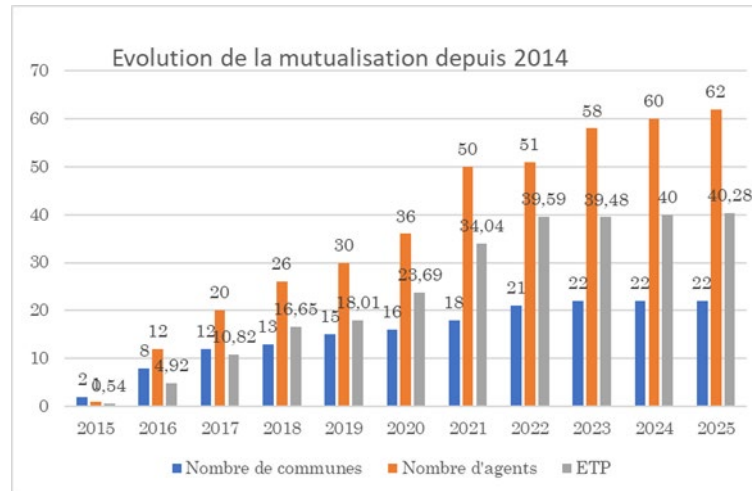
La mutualisation du personnel dédouane l'employeur d'un certain nombre de tâches à accomplir liées à l'emploi d'un agent, y compris en cas d'absence de sa secrétaire par exemple :

- Réalisation des Déclarations Sociales Nominatives (DSN), élaboration des payes, paiement des charges, ... Gestion liée aux recrutements : avis de vacance de poste auprès du Centre de Gestion du Jura et sur Emploi-territorial (anciennement cap-territorial), déclarations auprès de la Sous-préfecture, jury de recrutement,
- Gestion liée aux contrats : déclaration préalable à l'emploi, demandes de casiers judiciaires, réalisation des soldes de tout compte, déclaration pôle emploi le cas échéant, attestation de travail,
- Gestion des dossiers de la Commission Administrative Paritaire pour la carrière (CAP) et de Comités Sociaux Territoriaux (CST) (pour modification du temps de travail, conditions de travail, etc...),
- Gestion de l'aptitude médicale : visites médicales, rendez-vous auprès du médecin de prévention en cas de reprise après arrêt, etc...
- Le **remplacement des agents** en congés, pour maternité, maladie, disponibilité ou autre est assumé par la CCVA sur le plan administratif après validation par la commune,
- La municipalité n'a plus à se soucier des **textes et réglementations qui régissent les ressources humaines.**

- **Proposer des postes plus attractifs :**

La mutualisation permet de proposer des postes plus attractifs en termes de temps de travail, et ainsi de fidéliser les agents sur le territoire (notamment les secrétaires de mairie).

Où en est-on en 2025 sur le Val d'Amour ?



2. Les 2 services mutualisés

Service ADS

En 2025, le service ADS a instruit 9 735 demandes d'urbanisme, pour 1 045 dossiers déposés au total sur le territoire (l'écart correspond aux décisions délivrées au nom de l'Etat ainsi qu'aux certificats d'urbanisme d'information (CUa) déposés au sein des 4 communes qui ont fait le choix de conserver leur instruction en direct). Hormis ces deux cas de figure, l'ensemble des demandes d'urbanisme sont analysées par le service instructeur.

On constate une augmentation de 15% du nombre de dossiers déposés et instruits sur le territoire par rapport à 2024.

Parallèlement à l'instruction stricte, le service accompagne les élus et administrés en matière d'urbanisme, il a ainsi participé à 53 réunions en commune en 2025.

Service de remplacement de secrétariat

Le service de remplacement de secrétariat est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2022.

En 2025, il a été mobilisé par :

- Cramans,
- Tuilages : Souvans et Bans.

3. Achats groupés, formations

Marchés groupés

Pour les achats groupés engagés, la Communauté de communes assure la chaîne administrative : préparation du cahier des charges, publication, réunion des commissions d'appel d'offres avec les représentants des communes concernées, rédaction de procès-verbaux, notifications.

Dans certains cas, la Communauté de communes peut également assurer le portage financier afin de faire bénéficier les collectivités de subventions.

En 2025, un groupement de commande pour l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre d'installations solaires photovoltaïques en toiture.

6 communes ont adhéré : Chamblay, Ounans, Pagnoz, Santans, Villers Farlay et Vaudrey.

Formations

Plusieurs réunions à destination des secrétaires de mairie ont eu lieu en 2025 :

- 13 janvier 2025 :
 - ADS,
- 20 mars 2025 avec Mme la Directrice des Archives départementales sur le thème de l'archivage des documents :
 - ½ journée théorique,
 - ½ journée pratique,
- Le 21 novembre :
 - Présentation du centre instructeur.

4. Autres

La Communauté de communes du Val d'Amour sert également d'appui et a un rôle de conseil auprès des communes de la CCVA la sollicitant sur tout domaine.

En effet, les services de la Communauté de communes sont de plus en plus fréquemment sollicités pour des questions très diverses :

- Gestion des ressources humaines,
- Aide au montage de dossiers de subventions,
- Appui dans la mise en œuvre de projets notamment en énergie renouvelable,
- Appui technique pour des chantiers d'eaux pluviales.

Courant 2023, le Conseil communautaire a validé la création d'un nouveau service commun apporté aux communes : l'adhésion au pack sécurité informatique.

Pour 2025, les communes de Santans et La Loye ont adhéré au service qui leur permet de bénéficier d'une adresse messagerie hébergée en valdamour.com, un logiciel de gestionnaire de mots de passe, l'adhésion à MailInBlack et les conseils de sécurité de l'informaticien de la Communauté de communes.

Au total, 10 communes adhèrent au pack sécurité informatique.

Etienne Rougeaux : la mutualisation est un vrai choix, qui n'est pas forcément évident à mettre en œuvre, mais qui correspond bien à la manière dont on fonctionne, à savoir laisser de la place et de l'autonomie aux communes, et travailler conjointement au sein du bloc communal.

Délibération

Vu la délibération n°06/2016 du 9 février 2016, par laquelle le Conseil communautaire a validé le Schéma de Mutualisation du Val d'Amour,

Entendu le rapport relatif aux actions engagées dans le cadre de la mutualisation présenté par le Président, Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide le rapport annuel sur la mutualisation.

3. Participation financière de la Communauté de communes du Val d'Amour à la Protection Sociale Complémentaire (PSC) - Volet Santé

1. Cadre réglementaire et enjeux

La réforme de la Protection Sociale Complémentaire (PSC) impose progressivement aux employeurs publics de participer financièrement à la couverture complémentaire de leurs agents, tant pour la **santé** que pour la **prévoyance**.

S'agissant du volet Santé, l'obligation de participation de l'employeur entrera en vigueur au **1er janvier 2026**, sous réserve de la parution des décrets d'application, à ce jour encore attendus.

Dans ce contexte réglementaire incertain, la participation financière de l'employeur constitue néanmoins un enjeu majeur de politique RH, visant à :

- Améliorer le pouvoir d'achat des agents,
- Renforcer l'attractivité et la fidélisation,
- Prévenir les situations de fragilité sociale,
- Garantir un socle minimal de protection pour l'ensemble des agents.

2. Rappel des échanges et décisions du CST du 24 novembre 2024

Lors de la réunion du 24 novembre 2024, le Comité Social Territorial a été informé de l'état d'avancement de la réflexion relative à la PSC, tant pour la santé que pour la prévoyance. Il a été rappelé que :

- La **santé** couvre les frais médicaux, d'hospitalisation, d'optique, de dentaire et correspond à la mutuelle classique, avec une **obligation de participation de l'employeur à compter du 1er janvier 2026** ;
- La **prévoyance** permet de couvrir la perte de salaire en cas de maladie au-delà de trois mois à demi-traitement, avec une **obligation de participation minimale de 7€ par agent à compter du 1er janvier 2025**, dans le cadre de contrats labellisés ou de contrats de groupe.

Il a également été exposé que :

- La CCVA participe déjà à hauteur de **12€ par mois et par agent** pour la prévoyance ;
- Le marché lancé par le CDG du Jura n'avait pas permis, à ce stade, d'obtenir un contrat de groupe sécurisé et transparent ;

- Certaines garanties essentielles (notamment l'invalidité) sont parfois absentes des contrats proposés, souvent pour des raisons de coût ;
- Le taux de cotisation élevé constitue un frein pour de nombreux agents.

Les échanges ont mis en évidence la **complexité du sujet**, la nécessité d'une **approche globale santé / prévoyance**, et le constat préoccupant qu'une part importante des agents ne dispose d'aucune couverture complémentaire.

La question centrale posée au CST était donc la suivante :

La collectivité doit-elle continuer de soutenir financièrement les agents, y compris lorsque les contrats ne sont pas labellisés ?

Le CST a estimé qu'un arrêt de la participation constituerait un signal très négatif, la PSC faisant partie intégrante de la relation employeur / agent et représentant un enjeu majeur de sécurisation des parcours professionnels.

A l'unanimité, le CST a validé le maintien de la participation financière de la collectivité aux contrats de prévoyance, qu'ils soient labellisés ou non labellisés.

3. Situation actuelle concernant le volet Santé

Lors de la séance du 1^{er} juillet 2025 du CST, la collectivité a exprimé sa volonté de s'orienter vers une **labellisation des contrats Santé**, avec une participation envisagée de **15€ par mois et par agent**, et une incitation à se rapprocher de la Mutuelle des Communes de France Services à Ounans. Pour rappel, par délibération n°148/2025 du 17 décembre 2025, le Conseil communautaire a approuvé la mise en œuvre de la Protection Sociale Complémentaire selon un dispositif par labellisation pour le volet santé.

Toutefois, après vérification directe auprès de cette mutuelle, il a été confirmé que **les contrats communaux proposés ne sont pas labellisés.**

4. Nécessité d'une cohérence entre prévoyance et santé

Au regard de la position déjà actée par le CST en novembre 2024 pour la prévoyance, il apparaît cohérent et équitable de retenir la même approche pour le volet Santé, à savoir :

- Maintenir le principe d'une participation financière de l'employeur,
- Ne pas exclure les contrats non labellisés dans cette phase transitoire,
- Garantir la continuité et l'accessibilité de la protection sociale pour les agents.

Cette position permettrait d'éviter des ruptures de droits, des inégalités de traitement et des situations de renoncement à une couverture santé pour des raisons financières.

Le CST, consulté de manière électronique (article 20 du règlement du CST) le 14 janvier 2026 a émis un avis favorable à cette proposition.

5. Proposition soumise au vote

Il est proposé :

- De valider la participation financière de la CCVA au volet Santé à hauteur de 15€ par mois et par agent,
- D'autoriser cette participation y compris pour les contrats non labellisés, à l'instar de la décision prise pour la prévoyance,
- De prévoir une réévaluation du dispositif dès la publication des décrets d'application relatifs à la PSC Santé.

Délibération

Vu la réforme sur la Protection Sociale Complémentaire (PSC) imposant la participation financière des employeurs publics à la couverture complémentaire santé et prévoyance des agents,

Vu la délibération n°148/2025 du 17 décembre 2025, par laquelle le Conseil communautaire a approuvé la mise en œuvre de la PSC par labellisation pour le volet Santé,

Vu les échanges et avis du Comité Social Territorial (CST) des 24 novembre 2024 et 1^{er} juillet 2025,

Vu l'avis favorable du CST consulté par voie électronique le 14 janvier 2026,

Considérant l'enjeu stratégique de la PSC pour la protection sociale des agents, la fidélisation et l'attractivité de la collectivité,

Considérant la situation actuelle des contrats santé proposés par la Mutuelle des Communes de France Services, qui ne sont pas labellisés,

Considérant la cohérence à maintenir entre le volet prévoyance et le volet santé en matière de participation financière de l'employeur,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- *Valide la participation financière de la CCVA au volet Santé à hauteur de 15€ par mois et par agent,*
- *Autorise cette participation y compris les contrats non labellisés, à l'instar de la décision déjà prise pour la prévoyance,*
- *Prévoit une réévaluation du dispositif dès la publication des décrets d'application relatifs à la PSC Santé.*

4. Attribution marché maîtrise d'œuvre d'installations photovoltaïques en toiture

Par délibération n°119/2025 du 24 septembre 2025, le Conseil communautaire a décidé d'adhérer et d'être coordonnateur d'un groupement de commande, avec les communes intéressées, afin de retenir une équipe de maîtrise d'œuvre pour des installations solaires photovoltaïques. Six communes ont décidé de participer à ce groupement.

Le marché prend la forme d'un accord cadre mono-attributaire à marchés subséquents pour une durée de 4 années avec un montant minimum de 40 000€ HT et un maximum de 150 000€ HT.

La consultation a été engagée du 19 décembre 2025 au 26 janvier 2026. La CAO du groupement devant se réunir le 9 février 2026, son choix vous sera communiqué en séance.

Il vous est proposé de retenir une équipe de maîtrise d'œuvre pour des installations photovoltaïques en toiture et d'autoriser le Président à signer les actes afférents.

La CAO a eu lieu ce jour à 17H.

4 dossiers ont été réceptionnés.

L'entreprise retenue est Lysis, entreprise Vosgienne. Il s'agit d'un marché global porté par la CCVA. Les communes solliciteront directement le bureau d'études du groupement.

Pour les communes qui ne se sont pas mobilisées sur cette tranche, nous pourrions relancer un nouveau marché

Laurent Schouwey : Il n'y a pas eu d'entreprises locales ?

Virginie Pate : il s'agit uniquement de la maîtrise d'œuvre et pas des travaux à ce stade. Sur les travaux, il y aura probablement des entreprises locales.

Délibération

Vu la délibération n°119/2025 du 24 septembre 2025, par laquelle le Conseil communautaire a décidé d'adhérer et d'être coordonnateur d'un groupement de commande, avec les communes intéressées, afin de retenir une équipe de maîtrise d'œuvre pour des installations solaires photovoltaïques,

Considérant que le marché prend la forme d'un accord cadre mono-attributaire à marchés subséquents pour une durée de 4 années avec un montant minimum de 40 000€ HT et un montant maximum de 150 000€ HT,

Considérant la publication d'un appel d'offre le 19 décembre 2025,

Considérant l'avis de la Commission d'Appel d'Offre du groupement, réunie le 9 février 2026, de retenir le cabinet Lysis Environnement,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- *D'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre d'installations solaires photovoltaïques en toiture au cabinet Lysis Environnement,*
- *D'autoriser le Président à signer les actes afférents.*

5. Pacte de préférence ZA Bel Air - GCBAT Holding

La Communauté de communes est propriétaire de terrains sur la zone d'activités économique de Bel Air sur la commune de Port Lesney. La Communauté de communes a déjà cédé à l'entreprise La Médocaine du Bel Air (ex ALD) en 2025 le lot 1A identifié au permis d'aménager pour régulariser l'extension de son entreprise. Cette entreprise a rejoint depuis le groupe GCBAT Holding.

GCBAT Holding a pour projet d'étendre l'activité de l'entreprise ALD sur le site actuel de la zone de Bel Air dans quelques années. L'entreprise a donc demandé à bénéficier d'un pacte de préférence portant sur le lot 1B dont la surface est de 11 276 m² jouxtant la parcelle qu'elle a acquise en 2025 par le nord-ouest.



Le principe est que lorsque la CCVA décidera de vendre, dans le délai prévu dans l'accord, elle devra proposer prioritairement ce terrain à la société bénéficiaire, dans les conditions prévues par le pacte de préférence.

Les principales conditions de ce pacte de préférence sont les suivantes :

- Le bénéficiaire est GCBAT Holding, le pacte n'est pas transmissible,
- Il est conclu pour une durée de 5 ans maximum, et valable tant que le bénéficiaire est propriétaire du terrain voisin,
- L'objet du pacte est le lot 1B, borné, d'une contenance de 11 276 m²,
- Le projet prévu par le bénéficiaire devra être conforme à la politique de développement de la zone de Bel Air, il devra donc être validé par la CCVA,
- Le bénéficiaire pourra acquérir seulement une partie du terrain si son besoin ne correspond plus à la totalité du lot (sous réserve que le reste du terrain soit cessible pour un autre projet),
- Le pacte sera considéré comme soldé :
 - Si le bénéficiaire acquiert seulement une partie de la parcelle,
 - S'il refuse d'acquérir lorsque la collectivité fait sa proposition, même si la vente n'est pas conclue avec un tiers.

Il est proposé au Conseil communautaire :

- D'approuver la construction d'un pacte de préférence avec la société GCBAT Holding, sur les parcelles AL 625 et 629 (Lot 1B) sur la commune de Port Lesney pour une durée de 5 ans dans les conditions définies par le présent rapport,
- D'autoriser le Président à signer ce pacte de préférence avec la société GCBAT Holding.

Luc Baton : ils ont la priorité sur le terrain durant 5 ans, que se passe t il si une société se présente et est intéressée par le terrain ?

Virginie Pate : GCBAT est prioritaire pour l'acquisition, mais s'ils refusent d'acheter au moment ou un autre acquéreur se présente le pacte de préférence tombe.

Etienne Rougeaux : Comme nous l'avons indiqué, nous serons transparents sur les ventes en conseil communautaire. Tout passe en commission puis en conseil communautaire pour validation.

Délibération

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 5211-1 et suivants,

Vu les statuts de la Communauté de communes et sa compétence en matière de développement économique et d'aménagement des zones d'activités économiques,

Vu le permis d'aménager de la zone d'activités économiques de Bel Air, située sur la commune de Port Lesney,

Vu la délibération n°11/2025 du 10 février 2025 autorisant la cession du lot 1A à l'entreprise La Médocaine du Bel Air (ex ALD),

Vu la demande de la société GCBAT Holding relative à la conclusion d'un pacte de préférence sur le lot 1B de la zone d'activités de Bel Air,

Considérant que la Communauté de communes est propriétaire de terrains situés au sein de la zone d'activités économiques de Bel Air,

Considérant que l'entreprise La Médocaine du Bel Air, devenue membre du groupe GCBAT Holding, est implantée sur le site et y développe une activité économique pérenne,

Considérant que la société GCBAT Holding envisage, à moyen terme, l'extension de son activité sur le site actuel de la zone de Bel Air,

Considérant que le lot 1B, d'une superficie de 11 276 m², jouxte la parcelle actuellement occupée par l'entreprise,

Considérant que la conclusion d'un pacte de préférence constitue un outil juridique permettant de sécuriser un projet de développement économique tout en préservant la liberté de décision de la collectivité,

Considérant que le projet envisagé devra demeurer conforme à la politique de développement de la zone d'activités de Bel Air,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- *Approuve la conclusion d'un pacte de préférence avec la société GCBAT Holding portant sur les parcelles AL 625 et AL 629 (lot 1B), situées sur la commune de Port Lesney, pour une durée de 5 ans dans les conditions définies ci-dessus,*
- *Autorise le Président à signer le pacte de préférence correspondant à la société GCBAT Holding, ainsi que tout document afférent à sa mise en œuvre.*

6. Validation des attributions de compensation provisoires 2026

Il revient au Président de la Communauté de communes de notifier les attributions de compensation provisoires aux communes chaque année avant le 15 février.

La CLECT a validé les AC provisoires.

Les AC 2026 subissent les modifications suivantes :

1. Evolution des coûts des services communs : + 119 000€ dus principalement par :
 - L'évolution de la masse salariale avec les hausses réglementaires (SMIC, échelon, grade...) = + 40 000€,
 - L'évolution des frais de gestion des services mutualisés (de 5 à 6%) = + 18 000€,
 - La mutualisation de nouveaux postes sur Chissey et Mont sous Vaudrey = + 41 000€,
 - Les effets en année pleine des recrutements de 2025 = + 10 000€,
 - Les évolutions des coûts divers (Relyens, Plurélya...) = + 10 000€.
2. Evolution des coûts du service commun de l'ADS = + 1 500€.
3. Evolution de la contribution au SDIS = + 5 800€.

L'avis de la CLECT, réunie le 9 février (avant le Conseil communautaire), est positif. Le débat a tourné principalement sur le sujet du service de remplacement et de l'ADS.

Le détail des attributions de compensation provisoires 2026 est joint au présent rapport.

Il vous est proposé :

- De valider les attributions de compensation provisoires 2026.

Délibération

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1424-35,

Vu le Code général des impôts et notamment son article 1609 nonies C,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) et notamment son article 97 qui valide la possibilité pour les communes de transférer la charge du contingent incendie aux EPCI à fiscalité propre (dont les communautés de communes).

Vu l'avis de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) réunie le 9 février 2026,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 37 voix pour et une abstention :

- *Valide les attributions de compensation provisoires conformément au rapport de la CLECT.*

7. Comptes financiers uniques 2025 et rapport d'activité

Le compte financier de 2024 est présenté en comparaison de 2025.

Intervention de Philippe Brochet et Thomas Millet

7.1. Dépenses 2025

Les dépenses représentent 13 millions d'euros.

Pour chaque compétence, les 3 principales dépenses seront présentées, étant entendu que les conseillers communautaires ont reçu le CFU détaillé.

Agents mutualisés

1,57 millions d'euros. Soit 12% du budget, compensés par les AC.

Culture et numérique

0,52 millions d'euros.

Philippe Brochet explique les principales dépenses.

Intervention d'Amélie Jaquet

Rapport d'activité médiathèque

- 1 042 inscrits, en légère augmentation,
- 12 850 visiteurs, équivalent à 2024,
- 45 200 prêts de documents,
- Plus de 100 animations dans l'année : lecture, cinéma, soirées jeux, etc...

Rapport d'activité cinéma écran mobile

- 25 séances (dont 2 projections en plein air et 2 séances scolaires). En majorité dans la salle des fêtes de Mouchard, mais aussi pour els scolaires et le cinéma en plein air.

Rapport d'activité musique

- Concert des Nuits (Re)Belles à Ecleux (180 personnes) ;
- Concerts en partenariat avec la Saline Royale d'Arc-et-Senans (156 personnes) ;
- Chorale intergénérationnelle à Chamblay (34 choristes, 72 personnes au concert) ;
- Little Town Festival à Cramans (3 400 personnes).

Rapport d'activité affaires culturelles

- Festival de théâtre des Semeurs les 13, 14 et 15 juin à Mont sous Vaudrey ;
- Accueil en résidence de la Cie « Le Gazouillis des Eléphants » du 31 mars au 4 avril à Chissey ;
- 19 spectacles et événements organisés tout au long de l'année.

Alain Bigueur dresse un bilan du mandat : 20 réunions, 257 accueils de classes. Une commission bilan aura lieu le 25 février prochain.

Eau et assainissement

1,06 millions d'euros.

Stéphane Ramaux : les dépenses les plus importantes sont les emprunts, les travaux en cours. Les charges financières sont également conséquentes et les charges de personnel

Intervention de Guillaume Brochet

Rapport d'activité

- 953 695 m³ d'eau traités sur les stations. Ce volume comprend également des eaux pluviales sur les réseaux unitaires ;
- 708 415 m³ d'eau prélevés ;
- 70,227% de rendement moyen du réseau ;
- 29 fuites réparées sur les réseaux d'eau ;
- 5 000 mètres linéaires de réseaux d'égouts curés : c'est propre aux engagements annuels de Suez dans le cadre de la DSP
- Mise en séparatif de la rue de la Chênée et Jean-Baptiste Jupille à Villers Farlay ;
- Mise en séparatif des rues du Bief, du Moulin, Pasteur, des Varraches à Mouchard.

Economie et transition énergétique

0,93 millions d'euros soit 7% des dépenses.

Virginie Pate : Les principales dépenses sont liées à l'aménagement de la ZA Bel Air. L'équipe emplois verts est également affectée au budget économie.

Intervention d'Antoine Claudet

Rapport d'activité

- Accompagnement des entreprises : il s'agit des entreprises aux quelles nous apportons une réponse.
 - 49 entreprises accompagnées,
 - 4 rencontres entreprises (salon marque employeur, afterwork, etc.),
 - 7 500€ d'aides à l'immobilier d'entreprise accordées,
 - 500€ d'aides au salon accordées.
- 4 événements pour l'emploi (petit-déjeuner, sessions de recrutement) ;
- Découverte des métiers du territoire :
 - Forum biennuel des métiers organisé pour les 4^e et 3^e de Mont sous Vaudrey, qui a eu lieu en décembre 2025.
 - L'outil en main : recherche de locaux pour l'association ;
- Tiers-lieu :
 - 11 locataires pour 1 317 demi-journées louées ;

Transition énergétique :

- Mission CEP avec le SIDEC ;
- Lancement du marché MOE solarisation du patrimoine en groupement de commande avec les communes.

Enfance jeunesse

1,60 millions d'euros pour 12% des dépenses.

Paulette Giancattarino : Les principales dépenses sont liées aux charges de personnel. Il s'agit du poste le plus important à hauteur de 1 154 000€. L'alimentation représente plus de 230 000 €.

Intervention de Dominique Morel

Rapport d'activité micro-crèche

- 21 enfants en accueil régulier ;
- Ateliers d'éveil, sorties, spectacles.
- Nom donné à la micro-crèche : « Brin de Ciel ».
- Une partie de l'équipe a été renouvelée en septembre ce qui a permis de se mettre en conformité avec la réglementation qui impose des formations spécifiques.

Rapport d'activité LAEP

- 42 familles différentes et 65 enfants différents ;
- 9 séances de psychomotricité pour 43 parents et 50 enfants.

Rapport d'activité Relais Petite Enfance

- 36 temps de jeux ;
- 17 séances « bébés lecteurs » qui ont lieu au sein des médiathèques
- 38 enfants accueillis aux ateliers du RPE et leur assistante maternelle ;
- 58 assistantes maternelles sont en activité
- 30 familles ont eu recours au RPE.

Intervention de Carole Serrurot

Rapport d'activité accueils de loisirs

- 604 enfants dont 583 à la cantine (moyenne de 294 enfants/jour) ;
- 23 enfants en moyenne le mercredi ;
- Cycle de formation sur l'environnement avec le CPIE Bresse du Jura ;
- Projet commun « Val d'Amour en 2050 » ;
- Renouvellement du PEDT et du plan mercredi 2025-2027 cosigné avec la CAF du Jura et l'IEN ;
- 201 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires (40 enfants par jour en moyenne) ;

Intervention de Dominique Morel

Rapport d'activité secteur jeunes

- Des ateliers tous les jeudis et vendredis au collège ;
- 10 soirées en 2025, 12 participants en moyenne ;
- Séjour en Espagne à Tossa de Mar conçu par les jeunes (choix de la destination, préparation des activités et recherche de financements) du 18/07 au 01/08 : 12 collégiens.

Environnement

0,13 millions d'euros.

Christian Vuillet : Les principales dépenses sont liées à l'adhésion au SMDL et les charges de personnel.

Intervention d'Elen Ledet

Rapport d'activité

- Atlas de la biodiversité intercommunale :
 - Création d'un livret de la biodiversité et d'un poster ;
 - 3 rencontres « caravane de la biodiversité » et une animation de restitution ;
 - Clôture officielle le 30 juin 2025 après 34 mois de travail.
- Elaboration d'une stratégie en faveur de la biodiversité ;
- Lutte contre le développement de l'ambrosie (chantier mobile).
- Actions du Syndicat Mixte Doubs Loue :
 - Prévention des inondations :
 - Entretien du réseau de digues ;
 - Diagnostic inondation à Chatelay (ruisseau de la Dinde) ;

- Expertises sur le ruisseau de l'Hameçon à Mont-sous-Vaudrey suite aux inondations (diagnostic, rédaction d'un programme d'actions, réunions publiques...);
- Entretien du canal d'amenée du Moulin de Bans ;
- Restauration des milieux aquatiques :
 - Fin des études complémentaires sur les affluents de la basse Loue (Larine, Biche, ruisseau de Vernes, Froideau, Clairvans) ;
 - Poursuite des études sur la zone pilote de la Loue (suivi hydrologique et hydroélectrique, cartographie thermique, modèle hydrosédimentaire, inventaires faune-flore) ;
 - Poursuite de travaux de restauration sur la Tanche et ses affluents avec l'ONF : lancement d'une étude, poursuite des suivis scientifiques (convention avec l'université Marie et Louis Pasteur) ;
- Stratégie d'intervention sur la trame turquoise : inventaires naturalistes, restitution de l'étude ;
- 4 classes sensibilisées aux enjeux du petit et grand cycle de l'eau.

Moyens généraux

1,51 millions d'euros.

Philippe Brochet : Les principales dépenses sont liées aux charges du personnel.

Intervention de Thomas Millet

Rapport d'activité affaires générales et finances

En 2025, l'exécution du budget, c'est entre autres :

- 2 829 mandats émis ;
- 8 900 factures émises ;
- 13,000 M€ de dépenses réelles ;
- 14,106 M€ de recettes réelles ;
- 4,512 M€ de charges de personnels ;
- 137 agents permanents ;
- 30 agents recrutés ;
- 828 actes RH ;
- Bulletins de paie : 1 977, nombre en hausse par rapport à 2024 ;
- Mutualisation : 2 nouveaux postes mutualisés de secrétariat de mairie.

Intervention de Mélanie Besson

Rapport d'activité communication

- Recrutement d'une apprentissage
- Stratégie communication
 - Engagement politique et service public
 - Cohérence engagement politique et services

- Bulletin hors-série pour tout comprendre de l'intercommunalité, établi pendant la période de réserve préélectorale.
- 89 newsletters : un taux d'ouverture moyen de 48,44% ;
 - Les newsletters sont ciblées sur des publics différentes (parents, élus, entreprises, ...)
- Une présence renforcée sur les réseaux sociaux :
 - 2 178 followers sur Facebook, soit +18%
 - 908 followers sur Instagram, soit +7%
 - 613 contacts LinkedIn, réseau à visée professionnelle, avec +70% d'abonnés.

Ordures ménagères

0,81 millions d'euros, soit 7% du budget

Intervention de Jocelyne Pape

Rapport d'activité

- 4 040 factures émises pour 4 554 logements et 55 chambres meublées ;
- 259 factures annulées ;
- 302 factures refaites ;
- 790 693,37€ de redevance facturée en 2025, en baisse par rapport à 2024
- 71 529,53€ d'impayés dont 47 459,49€ sur 2025 ;
- 6% d'impayés sur 2025 (0,76% depuis 2013) ;
- 815 contacts pour des réclamations, questions, ... ; 50% des demandes se font par mail
- Changement de logiciel de suivi des réclamations :
 - Création d'un Sharepoint en interne (suite bureautique Office) -> économie de 5 000€/an.

Pour les OM, les communes sont invitées à renvoyer leurs fichiers. Philippe Brochet remercie Jocelyne Pape qui a fait un gros travail de recherche des foyers qui a permis de ne pas augmenter les redevances durant 2 années

Patrimoine et logement

1,31 millions d'euros.

Jean-Baptiste Chevanne : Les principales dépenses sont liées aux travaux du presbytère. La dépenses suivantes correspond aux emprunts pou 163 000€.

Intervention de Thomas Millet

Rapport d'activité patrimoine communautaire

- Réception du presbytère en juillet 2025 et inauguration en octobre 2025 :
 - Coût de l'opération 1,8M€ financés à 70% (reste à charge de 0,450M€).

Intervention de Elen Ledet

Rapport d'activité Logement

- On est en 2025 sur la fin des opérations liées à l'OPAH.
- Paiement des aides aux particuliers pour la rénovation énergétique des bâtiments :

- 3 projets financés en 2025 (solde).
- Maintien de l'Espace Conseil France Rénov' :
 - 61 ménages accompagnés dans leur projet (conseils, financements);
 - Poursuite de la permanence France Rénov' à la Maison des Services : 11 personnes reçues.

Services à la population et mobilités

0,24 millions d'euros.

Sandra Hählen : Les charges de personnel constituent la charge la plus importante. Les dépenses liées aux voyages seniors arrivent en second plan

Intervention de Audrey Godo

Rapport d'activité Services à la population

- Espace France Services :
 - 5 141 accompagnements, soit en moyenne 20,6 par jour ;
 - Hausse de 95% ;
 - 84 permanences partenaires / 171 personnes reçues.
- Espace de vie sociale :
 - 2^{ème} Marche Rose : 110 marcheurs ;
 - Voyage « Seniors en vacances » : 81 habitants du Val d'Amour sont partis 8 jours ;
 - Sortie marché de Noël de Colmar : 50 participants ;
 - Forum de l'emploi et de la formation : 49 demandeurs d'emploi.
- Conseiller numérique :
 - 720 accompagnements dont 141 individuels ;
 - 79 ateliers réalisés :
 - 579 bénéficiaires.
- La maison des services est un vrai lieu de vie sociale.

Intervention de Elen Ledet

Rapport d'activité mobilités

- Organisation du challenge de la mobilité du 15 au 21 septembre (Prix Territoires décerné à la CCVA); 5 employeurs ont participé.
- Entretien de la voie Grévy.

Tourisme

0,13 millions d'euros.

Etienne Rougeaux : Les charges de personnel constituent la principale dépense.

Intervention de Clara Claudel

Rapport d'activité

- Explor Games® : 1 639 joueurs ;
- Création de l'Office de Tourisme intercommunal du Val d'Amour (ouvert du 02 juin au 14 septembre 2025);

- 1 082 personnes accueillies sur les points d'accueil touristiques ;
- Refonte du guide de destination qui fonctionne très bien auprès des prestataires et touristes. ;
- Création de 2 nouvelles brochures touristiques : brochure groupes Explor Games® et livret « Les visites du patrimoine dans le Val d'Amour » ;
- Lancement d'une étude d'opportunité sur le devenir du site touristique « Les Baraques du 14 » ;
- Création d'un collectif patrimoine rassemblant les acteurs du patrimoine du territoire.

Urbanisme

0,18 millions d'euros.

Etienne Rougeaux : Les principales dépenses sont liées aux charges de personnel et aux études pour l'Atlas de la biodiversité.

Intervention de Dorothée Kedad

Rapport d'activité

- Urbanisme :
 - 1 045 dossiers d'urbanisme déposés :
 - 520 Certificats d'Urbanisme d'information (CUa) déposés ;
 - 388 déclarations préalables ;
 - 34 permis de construire autre que Maison individuelles (PC) et 59 permis de construire pour maisons individuelles (PCMi) ;
 - 1 PA et 1 PA modificatif et 3 permis de démolir ;
 - 53 rendez-vous en communes en 2025 , dont 22 en avant projet pour accompagner les communes.
 - Mise en place de la liaison entre le logiciel d'urbanisme et la plateforme ACTES (envoi des arrêtés au contrôle de légalité directement via NetADS) ;
 - Création d'un livret disponible dans les communes afin de renseigner les administrés.
- PLUi:
 - Lancement de la révision du PLUi ;
 - Choix du bureau d'études (Citadia) ;
 - Création d'une adresse mail spéciale PLUi ;
 - Lancement de l'étude sur la stratégie foncière (CEREMA).

Résultats antérieurs

1,35 millions d'euros.

Reversement de fiscalité

0,97 millions d'euros. FNGIR et allocations compensatrices.

Fonds de concours

0,32 millions d'euros.

SDIS

0,37 millions d'euros qui sont compensées en AC.

Au total, les dépenses s'élèvent à 13 000 000€.

Etienne Rougeaux : le rapport d'activité sera formellement voté ultérieurement

7.2. Recettes 2025

Les recettes représentent 14,110 millions d'euros. Le détail des recettes est présenté en annexe.

Les principales recettes sont liées :

- Aux dotations et participations ;
- A la fiscalité ;
- Au remboursement des charges du personnel...

Nous constatons une grosse augmentation de la taxe de séjour par rapport à 2024.

7.3. CFU consolidés

Les comptes financiers 2025 présentent les sommes ci-dessous :

Budget	Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement	Dépenses investissement	Recettes investissement
Principal	8 978 504 €	10 571 698€	3 849 169€	3 587 725€
ZAE	666 431€	414 994€	927 124€	0
OM	807 664€	846 208€	0	0
Assainissement	778 761€	1 327 562€	2 580 069€	2 950 151€
Office de tourisme				

7.4. Résultats 2025

La Communauté de communes gère 5 budgets : principal, ordures ménagères, assainissement, zones d'activités économiques et office du tourisme.

Le Conseil communautaire prend acte des résultats tels que présentés ci-dessous :

	EXERCICE 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	EXERCICE 2025	TOTAL
Budget principal				
INVESTISSEMENT	-598 304 €		336 860 €	-261 444 €
FONCTIONNEMENT	1 709 121 €	-598 304 €	482 377 €	1 593 194 €
RESULTAT DE CLOTURE	1 110 817 €	-598 304 €	819 237 €	1 331 750 €
Budget ZAE Zones activités économiques				
Investissement	-753 419 €		-173 705 €	-927 124 €
fonctionnement	47 119 €		-298 556 €	-251 437 €
RESULTAT DE CLOTURE	-706 300 €	0 €	-472 261 €	-1 178 561 €
Budget Eau et Assainissement				
Investissement	692 303 €	0 €	-322 221 €	370 082 €
fonctionnement	319 732 €	0 €	229 069 €	548 801 €
RESULTAT DE CLOTURE	1 012 035 €	0 €	-93 152 €	918 883 €
Budget ordures ménagères				
fonctionnement	54 757 €		-16 213 €	38 544 €
RESULTAT DE CLOTURE	54 757 €	0 €	-16 213 €	38 544 €
Budget Office du tourisme				
Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €
fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €
RESULTAT DE CLOTURE	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAUX CUMULES				
Investissement	-659 420 €	0 €	-159 066 €	-818 486 €
fonctionnement	2 130 729 €	-598 304 €	396 677 €	1 929 102 €
RESULTAT CUMULE	1 471 309 €	-598 304 €	237 611 €	1 110 615 €

A l'unanimité le conseil communautaire adopte les résultats.

7.5. Vote des CFU

Le Président quitte la salle.

Le Conseil communautaire adopte les CFU à l'unanimité.

Philippe Brochet remercie Brigitte Perrot pour sa rigueur d'exécution.

8. Budget 2026

10 commissions dont 1 conseil d'exploitation Eau et Assainissement, 1 commission OM et 1 conseil d'exploitation Office du Tourisme qui fixent leur propre budget annexe ont travaillé sur le budget, représentant 84 élus. Plus de 20 agents se sont mobilisés. 1 387 lignes d'inscriptions budgétaires.

8.1. Eau assainissement

Stéphane Ramaux

Projets 2026

- Station d'épuration de Mouchard :
 - Après validation des études d'avant-projet en 2025, les études de projet sont en cours pour un lancement de la consultation des entreprises prévues à l'automne ;
 - Un travail va être conduit avec le Syndicat de la Vache pour envisager une interconnexion pour le Hameau de Certemery ;
- Schéma directeur d'assainissement et révision du zonage :
 - Lancement d'un nouveau schéma directeur d'assainissement et de la révision du zonage sur tous les systèmes d'assainissement collectif du territoire ;

- Les relevés topographiques seront réalisés en même temps en XYZ, donc compris la profondeur des fils d'eau.
- L'objectif visé est la mise en conformité des réseaux de collecte.
- Le schéma d'aménagement d'eau potable lancé en 2025 sera terminé en 2026

Budget 2026

DEPENSES				RECETTES			
	BP 2025	CFU 2025	BP 2026		BP 2025	CFU 2025	BP 2026
DEPENSES	5 396 000	3 358 830	3 836 000	RECETTES	5 396 000	4 277 713	3 836 000
FONCTIONNEMENT	1 332 000	778 761	1 567 000	FONCTIONNEMENT	1 332 000	1 327 562	1 567 000
011 - Charges à caractère général	211 500	56 314	238 661	002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	319 731,95 €	319 732	548 801
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	600 000	500 106	548 700	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	240 000	240 000	243 862
012 - Charges de personnel et frais assimilés	102 000	98 908	107 000	70 - Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, marchandises	745 268	740 429	740 602
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	17 000	-	-	74 - Subventions d'exploitation	5 000	12 244	7 835
023 - Virement à la section d'investissement	250 000	-	550 513	75 - Autres produits de gestion courante	21 500	14 625	25 900
65 - Autres charges de gestion courante	5 000	2	5 000	77 - Produits exceptionnels	-	91	-
66 - Charges financières	144 000	123 340	116 806	78 - Reprises sur amortissements et provisions	500	441	0
67 - Charges exceptionnelles	2 000	91	-				
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	500	-	320				
INVESTISSEMENT	4 064 000	2 580 069	2 269 000	INVESTISSEMENT	4 064 000	2 950 151	2 269 000
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	692 303	692 303	370 082
				021 - Virement de la section d'exploitation	250 000	-	550 513
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	240 000	240 000	243 862	040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	600 000	500 106	548 700
041 - Opérations patrimoniales	1 582 000	1 558 525	52 500	041 - Opérations patrimoniales	1 582 000	1 558 525	52 500
16 - Emprunts et dettes assimilées	422 000	421 921	417 386	13 - Subventions d'investissement	914 697	193 070	729 005
20 - Immobilisations incorporelles	53 500	20 945	192 110				
21 - Immobilisations corporelles	50 600	6 305	14 942	21 - Immobilisations corporelles	-	-	
23 - Immobilisations en cours	1 690 900	326 227	1 330 000	23 - Immobilisations en cours			
27 - Autres immobilisations financières							
458101 - TRAVAUX RESEAUX MONTBARREY	6 800	6 147	-	458201 - TRAVAUX RESEAUX MONT	6 800	6 147	-
458102 - TRAVAUX VILLERS FARLAY	18 200	-	18 200	458202 - TRAVAUX VILLERS FARLAY	18200	0	18 200

Stéphane Ramaux présente Titouan qui est en stage long au sein du service assainissement.

Le budget s'équilibre à 1 567 000€ en fonctionnement et 2 269 000€ en investissement.

En recette de fonctionnement, les montants sont relativement stables. En investissement, le budget est équilibré à 2 269 000€. Les immobilisations correspondent aux soldes des travaux antérieurs.

En recettes nous constatons un décalage de subvention

Les opérations patrimoniales ont fortement baissé : il s'agit de réaffectation

P Brochet : un gros travail a également été fait sur les opérations d'amortissement

Le conseil communautaire adopte par 36 voix pour et 2 contre le budget eau assainissement.

Délibération

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

Valide l'adhésion à l'ASCOMADE et autorise le Vice-président à signer les actes à intervenir (335€).

8.2. Ordures ménagères

Projets 2026

- Augmentation des tarifs de la CCVA de 2€/habitant (votée en 2025) ;
- Poursuite de la recherche des usagers non facturés.

Budget 2026

DEPENSES				RECETTES			
	BP 2025	CFU 2025	BP 2026		BP 2025	CFU 2025	BP 2026
DEPENSES	831 000	807 664	841 000	RECETTES	843 000	846 208	841 000
FONCTIONNEMENT	831 000	807 664	841 000	FONCTIONNEMENT	843 000	846 208	841 000
011 - Charges à caractère général	5 000	4 949	7 500	002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	54 757,40 €	54 757	38 544
012 - Charges de personnel et frais assimilés	38 000	35 576	37 000	70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	786 983	790 190	802 456
65 - Autres charges de gestion courante	776 000	766 633	793 200	75 - Autres produits de gestion courante	-	0	-
67 - Charges exceptionnelles	10 000	506	3 000	77 - Produits exceptionnels	-	-	-
68 - Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 000	0	300	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 260	1 261	-

Le budget est équilibré.

A l'unanimité, le conseil communautaire adopte le budget OM 2026.

8.3. Budget annexe ZAE

Virginie Pate

Projet 2026

- Définir une stratégie d'implantation pour les prochains lots de foncier économique en vente.
- Commercialiser la zone de Bel Air. L'objectif est d'être proactifs sur ce sujet.

Budget 2026

Le BP 2026 est équilibré en dépenses et en recettes à 1 781 261€ dont 827 349€ en fonctionnement et 953 912€ en investissement.

DEPENSES				RECETTES			
	BP 2025	CFU 2025	BP 2026		BP 2025	CFU 2025	BP 2026
DEPENSES	2 360 000	1 593 555	1 781 261	RECETTES	2 360 000	414 994	1 781 261
FONCTIONNEMENT	1 230 000	666 431	827 349	FONCTIONNEMENT	1 230 000	414 994	827 349
002 - Résultat de fonctionnement reporté			251 437	002 - Résultat de fonctionnement reporté	47 119	47 119	-
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	528 237	-	453 912	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	287 672	158 164	
011 - Charges à caractère général	699 763	665 014	122 000	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	495 208,78	53 840	827 349
66 - Charges financières	2 000	1 417	-	74 - Dotations et participations	0	155 871	
				75 - Autres produits de gestion courante	400 000	-	
INVESTISSEMENT	1 130 000	927 124	953 912	INVESTISSEMENT	1 130 000	0	953 912
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	753 419	753 419	927 124	10 - Dotations, fonds divers et réserves	528 237		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	287 672	158 164		040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-		453 912
16 - Emprunts et dettes assimilées	88 908	15 541	26 788	16 - Emprunts et dettes assimilées	601 763	-	500 000

L'emprunt a été fait sur le budget principal qui ensuite avance l'argent en recette au budget de zone.

A l'unanimité, le conseil communautaire adopte le budget ZAE 2025.

8.4. Environnement

Christian Vuillet

Projets 2026

- Réalisation du bilan du plan de gestion de la zone humide de Chissey 2017-2026 ;
- Lancement des premières actions de la stratégie de la biodiversité ;
- Poursuite du partenariat avec la FREDON pour lutter contre l'ambrosie.

Actions 2026 du Syndicat Mixte Doubs Loue

- Travaux de restauration sur le ruisseau des Vernes ;
- Poursuite des études complémentaires sur la basse Loue – démarche d'animation foncière auprès des propriétaires et des exploitants ;
- Début d'élaboration d'un Plan de Gestion Stratégique des milieux humides ;
- Lancement d'une étude sur la Vérine en partenariat avec la fédération de chasse.
- Restitution des études sur la Larine
- Restitution du schéma de restauration de la Cuisance

Budget 2026

	DEPENSES			RECETTES		
	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
701 - GEMAPI	140 300	127 039	151 665	100 000	100 019	100 000
704 - ZONES HUMIDES	5 122	4 913	4 020	1 000	815	-
ENVIRONNEMENT	145 422	131 952	155 685	101 000	100 834	100 000

155 685€ en dépenses et 100 000€ en recettes.

Philippe Brochet explique que nous décidons du montant, et que la répartition est ensuite faite par les services fiscaux sur les ménages du Val d'Amour.

Délibération

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

Détermine le produit de la taxe GEMAPI à hauteur de 100 000€.

8.5. Patrimoine communautaire et logement

Jean Baptiste Chevanne

Projets 2026

- Logement :
 - Appui aux communes pour réhabiliter leurs logements communaux en finançant une étude de faisabilité ;
 - Lancement d'une étude pour relancer la lutte contre la vacance ;
 - Maintien d'une permanence France Rénov' Jura pour les habitants ;
 - Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la programmation d'une opération de construction de logements sur un terrain CCVA.
- Patrimoine :
 - Etude de faisabilité du pôle enfance de La Loye pour l'aménagement d'un accueil de loisirs à l'étage.

Budget 2026

	DEPENSES			RECETTES		
	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
313 - POLE ENFANCE LA LOYE	-	-	20 000			
314 - MAISON DE SANTE	118 200	130 733	118 700	115 000	104 613	118 500
316 - MAISON ASSISTANTS MATERNELS	9 100	8 578	9 000	10 550	5 695	6 000
317 - ANNEXE MAISON DE SANTE	17 650	17 621	18 000	11 800	13 216	13 000
3181 - GROUPE SCOLAIRE CENTRE - CHAMBLAY	116 100	108 966	112 900	45 000	40 708	30 150
3182 - GROUPE SCOLAIRE MONT SOUS VAUDREY	45 000	10 800	35 000			
3183 - GROUPE SCOLAIRE MOUCHARD	35 000	-	35 000			
319 - ESPACE FRANCE SERVICE	1 202 280	1 006 006	190 000	1 066 337	589 424	403 115
403 - OPAH	20 250	23 000	32 000			
PATRIMOINE ET LOGEMENT	1 563 580	1 305 704	570 600	1 248 687	753 655	570 765

570 600€ en dépenses et 570 765€ en recettes.

8.6. Développement touristique et soutien aux acteurs du tourisme

Etienne Rougeaux

Projets 2026

- Création d'un site internet pour l'Office de Tourisme ;
- Création et renouvellement des documents de promotion du territoire ;
- Finalisation de l'étude sur le devenir des baraques du 14 ;
- Création de 2 parcours Jur'aventures ;
- Enregistrements, montages et mise en ligne de podcasts sur le patrimoine touristique ;
- Ateliers pour les socio-pros du tourisme (Decibelles Data, Google Business Profile et Réseaux sociaux).

Budget 2026

	DEPENSES			RECETTES		
	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
204 - PROMOTION ET ANIMATION TOURISTIQUE	118 835	79 552	83 150	47 200	58 854	50 500
205 - PRESERVATION DU PATRIMOINE	27 480	7 697	7 530	20 000	-	-
207 - SENTIERS RANDONNEE	21 651	13 388	32 050	2 083	2 050	4 500
Budget Annexe OT	50 000	29 765	54 000	50 000	29 765	54 000
TOURISME	217 966	130 403	176 730	119 283	90 669	109 000

176 730€ en dépenses et 109 000€ en recettes.

Délibérations

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

Sandra Hählen ne prenant pas part au vote, valide l'adhésion de la CCVA à Jura Tourisme & Attractivité et autorise le Vice-président à signer les actes à intervenir (75€).

Valide l'adhésion de la CCVA à ADN Tourisme et autorise le Vice-président à signer les actes à intervenir (500€).

Valide l'adhésion à l'association « Chemins clunisiens Franche-Comté Bourgogne » (450€).

Valide l'adhésion de la CCVA à la MASCOT Bourgogne Franche-Comté et autorise le Vice-président à signer les actes à intervenir (500€).

Dans le tourisme il y a un certain nombre de réseaux dans lesquels nous devons être référencés.

8.7. Budget annexe Office du Tourisme intercommunal

DEPENSES				RECETTES			
	BP 2025	CFU 2025	BP 2026		BP 2025	CFU 2025	BP 2026
DEPENSES	50 000	29 765	54 000	RECETTES	50 000	29 765	54 000
FONCTIONNEMENT	42 300	29 765	53 000	FONCTIONNEMENT	42 300	29 765	53 000
011 - Charges à caractère général	10 800	4 765	31 065	75 - Autres produits de gestion courante	42 300	29 765	53 000
012 - Charges de personnel et frais assimilés	25 000	25 000	21 000				
023 - Virement à la section d'investissement	6 500	0	935				
INVESTISSEMENT	7 700	0	1 000	INVESTISSEMENT	7 700	0	1 000
21 - Immobilisations corporelles	7 700	0	1 000	021 - Virement de la section de fonctionn	6 500	0	935
				10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 200	0	65

Le conseil communautaire, à l'unanimité, adopte le budget annexe Office du Tourisme

8.8. Services à la population et mobilité

Sandra Hählen

Projets 2026 services à la population

- Proposer des ateliers seniors en interne : step, œnologie, tir à l'arc, peinture... ;
- Voyage seniors en vacances aux Issambres du 27 juin au 4 juillet ;
- Randonnée du Val d'Amour à Mont sous Vaudrey le 10 mai.

Projets 2026 mobilités

- Mobilisation des acteurs du territoire ;
- Organiser une nouvelle édition du challenge des mobilités ;
- Réalisation des premières mesures compensatoires suite aux travaux de la voie Grévy. Nous avons une obligation de mesure compensatoire lors de la réalisation de travaux sur la voie Grévy

Budget 2026

	DEPENSES			RECETTES		
	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
210 - SERVICES A LA POPULATION ET MOBILITES	1 700	-	1 700			
2101 - VOIE GREVY	53 500	20 222	27 800	5 100	-	1 040
2102 - FRANCE SERVICES	229 550	223 534	231 150	173 600	159 217	139 000
SERVICES A LA POPULATION ET MOBILITES	284 750	243 756	260 650	178 700	159 217	140 040

260 650€ sont inscrits en dépenses et 140 040€ en recettes.

8.9. Enfance jeunesse

Paulette Giancatarino

Projets 2026 petite enfance

- Ouvrir certains temps de jeux aux parents demandeurs ;
- Aller à la rencontre des assistantes maternelles qui ne fréquentent pas les temps de jeux ;
- Ouverture d'un 2nd créneau LAEP.

Projets 2026 enfance

- Le projet commun « les jeux d'autrefois à aujourd'hui » : faire découvrir aux enfants des jeux traditionnels et familiaux de leurs parents et de leurs grands-parents ;

- Changement de logiciel ;
- Formations communes sur les compétences psychosociales et la gestion de l'agressivité des parents.

Projets 2026 secteur jeunes

- Communiquer et favoriser la fréquentation dans la nouvelle salle du secteur jeunes ;
- Accompagner les jeunes porteurs de projets (séjours de vacances) ;
- Projet commun avec la Mission Locale sur l'usage des écrans.

Budget 2026

	DEPENSES			RECETTES		
	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
601 - ALSH EXTRA SCOLAIRE	226 613	185 517	225 250	82 600	81 750	80 100
602 - PERISCOLAIRE	1 110 846	1 081 234	1 076 311	500 000	565 521	538 000
604 - RPE	47 715	35 292	37 350	42 700	33 959	32 000
605 - MICROCRECHE	238 694	204 593	199 300	130 100	125 576	126 000
606 - LAEP	20 100	6 731	19 450	8 200	8 135	9 000
607 - ADOLESCENTS	112 115	86 137	89 650	62 800	39 812	38 000
ENFANCE JEUNESSE	1 756 083	1 599 504	1 647 311	826 400	854 753	823 100

1 647 311€ sont inscrits en dépenses et 823 100€ en recettes.

8.10. Transition numérique, culture et animation du tissu associatif

Alain Bigueur

Projets 2026

- Travail sur la politique documentaire ;
- Poursuite et développement des animations régulières et des événements dans le cadre du Contrat Territoire Lecture ;
- Temps fort autour de la magie ;
- Développement du partenariat FRAKA pour l'organisation de spectacles dans les villages.

Budget 2026

	DEPENSES			RECETTES		
	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
101 - ESPACES CULTURELS	310 410	299 296	329 480	12 900	12 113	17 343
102 - POLITIQUES CULTURELLES	161 475	156 877	158 125	25 000	10 222	25 016
503 - EQUIPEMENTS NUMERIQUES	62 630	62 584	62 730			
CULTURE ET TRANSITION NUMERIQUE	534 515	518 757	550 335	37 900	22 335	42 359

Le budget 2026 s'élève à 550 335€ en dépenses et 42 359€ en recettes.

Délibération

Le Conseil communautaire, par X voix pour et une contre

Valide l'adhésion à la FNCC et autorise le Vice-président à signer les actes à intervenir (460€).

8.11. Economie, emploi et transition énergétique

Virginie Pate

Projets 2026

- Stratégie :
 - Actualiser le diagnostic socioéconomique du territoire de la CCVA, analyser les besoins des entreprises ;
 - Proposer une stratégie de développement économique (implantation, prestations d'accompagnement, etc.) ;
- Accompagnement des entreprises :
 - Approfondir la connaissance du tissu économique local et tisser des liens de confiance ;
 - Suivre le calendrier évènementiel défini en début d'année ; Les partenaires nous proposent de nouvelles manières de rencontrer les entreprises en abordant des sujets délicats.
- Tourisme d'entreprise :
 - Participer à la semaine de l'industrie en novembre 2026 : il y a beaucoup d'évènements organisés notamment sur les savoirs faire et métiers d'art ;
 - Avancer sur l'implantation de l'exposition des savoir-faire ;
- Soutien au développement de l'association l'Outil en main ;
- Transition énergétique :
 - Choix de la maîtrise d'ouvrage et premières solarisations en toiture des bâtiments intercommunaux ;
 - Poursuite de la mission CEP pour réduire els dépenses de fonctionnement énergétiques

Budget 2026

	DEPENSES			RECETTES		
	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
201 - APPUI AUX ENTREPRISES ET A L EMPLOI	191 350	108 423	151 875	-	123	-
2012 - TRANSITION ENERGETIQUE	85 850	34 641	75 850	15 800	20 114	12 000
202 - STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT	95 195	83 397	84 810	55 773	62 599	3 900
209 - ESPACE CO-WORKING	24 460	23 398	22 500	10 700	10 362	10 500
302 - ZAE	2 360 000	1 629 220	1 805 811	2 360 000	414 994	1 781 261
ECONOMIE TRANSITION ENERGETIQUE	2 756 855	1 879 079	2 140 846	2 442 273	508 191	1 807 661

Le budget 2026 s'élève à 2 140 846€ en dépenses et 1 807 661€ en recettes.

Délibérations

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

Valide l'adhésion à la COFOR et autorise la Vice-présidente à signer les actes à intervenir (206€).

Valide l'adhésion à la BGE et autorise la Vice-présidente à signer les actes à intervenir (250€).

Valide l'adhésion à l'AJENA et autorise la Vice-présidente à signer les actes à intervenir (150€).

Autorise le Président à signer une convention d'objectifs et de moyens avec Initiative Dole Territoires pour 2026 pour l'accompagnement à la création d'entreprises (250€).

8.12. Fiches du ressort de la compétence du Bureau

Etienne Rougeaux

Projets 2026 urbanisme et PLUi

- Lancement de la révision du PLUi et en particulier le travail sur le PADD ;
- Etude sur la stratégie foncière (économique et habitat notamment) ;
- Etude sur la requalification de la première partie de la ZA de Bel Air.

Le président a vu quelques craintes dans presse sur el sujet du PLUi. Le PLUi est un mode de fonctionnement qui doit être consensuel, avec des évolutions législatives qui devraient nous donner un peu de latitude. Nous ne jouerons pas les muscles, nous pourrons travailler en concertation.

Projets 2026 communication

- Identité de marque pour le territoire : un nouveau déploiement graphique, une nouvelle signature ; La communication est faite pour interpeller, pas nécessairement pour être « jolie ».
- De nouveaux formats : podcasts et motion design ;
- Un accompagnement pédagogique autour de la nouvelle mandature pour les élus, pour les habitants.

Budget 2026

	DEPENSES			RECETTES		
	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
401 - PLUI	164 120	91 078	143 210	46 305	48 374	18 706
404 - ADS	90 891	87 592	88 000	-	1 066	-
502 - COMMUNICATION CCVA	161 840	113 109	150 250	10 880	1 445	7 300
BUREAU	416 851	291 779	381 460	57 185	50 885	26 006

381 460€ sont prévus en dépenses, dont 143 210€ pour le PLUi, 88 000€ pour l'ADS et 150 250€ pour la communication, 26 006€ sont prévus en recettes.

Délibérations

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

Valide l'adhésion au CAUE et autorise le Président à signer les actes à intervenir (200€).

Valide l'adhésion au CEREMA et autorise le Président à signer les actes à intervenir (500€).

8.13. Administration générale et finances

Philippe Brochet

Projets 2026 ressources humaines

- Travail sur l'inclusion des personnes en situation de handicap, en partenariat avec l'association ARA (Association Relai Autisme) et sensibilisation au handicap, à destination de nos agents ; Il s'agit d'un sujet auquel les élus sont attachés.
- Protection Sociale Complémentaire : mise en œuvre du volet santé.

Projets 2026

Retour sur la loi de finances 2026 :

- Maintien du taux de FCTVA également en fonctionnement ;

- Déport du FCTVA en investissement en N+1;
- Fraction TVA figée à nouveau en 2026 (après 2025, perte de 20 000€ si 1% de hausse de produits de TVA);
- Evolution des bases fiscales de 0,8% en 2026;
- Stabilité des dotations d'intercommunalité;
- Baisse compensation bâti industriel (-25%) (- 40 000);
- Hausse de 3 points de la cotisation patronale CNRACL.

Budget 2026

Section d'investissement :

- Autofinancement par transfert 021/023 de 1 000 000€;
- Travaux et investissements inscrits en dépenses avec leurs corollaires en subventions (solde travaux Presbytère, et solde subventions).

Section de fonctionnement :

- La prévision des recettes fiscales est prudente (1259 : perte de 40 000€ de fiscalité); pas de hausse de taux;
- Suréquilibre de 200 000€.

	DEPENSES			RECETTES		
	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
002 - FONCTIONNEMENT GENERAL	3 279 879	1 960 961	3 341 644	3 117 232	2 528 407	2 873 930
006 - DOTATION D ETAT				688 500	686 156	676 000
007 - FISCALITE	1 822 100	1 656 020	1 760 000	5 583 840	5 503 452	5 626 000
008 - AMORTISSEMENTS	3 554 000	3 160 433	1 433 000	3 554 000	3 160 433	1 433 000
00900 - PERSONNELS MUTUALISES	1 588 000	1 572 645	1 767 000	165 000	185 194	157 400
FINANCES	10 243 979	8 350 059	8 301 644	13 108 572	12 063 642	10 766 330

8 301 644€ en dépenses et 10 766 330€ en recettes.

Délibérations

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

Autorise le Président à procéder à des avances de trésorerie de budget à budget (abondement notamment de la trésorerie du BP OM).

Fixe le taux de fongibilité des crédits à 7,5% (ex-dépenses imprévues).

Vote des taux à l'identique soit 6,4% pour la TFB, 8,13% pour la TFNB, 19,16% pour la CFE.

8.14. Etat de la dette au 01/01/2026

Fiche Budget	Libellé	Prêteur	Répartition analytique	Nominal	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Taux intérêt	Capital	Intérêts	ICNE de l'exercice
	9682267 rachats prêts EP par CE 2016	CAISSE D'EPARGNE		749 349	151 087	2,17	Taux fixe à 1.52 %	66 514	1 919	21
002	Fonctionnement général CE 2016	CAISSE EPARGNE	17,07%	127 914	25 791	2,17	Taux fixe à 1.52 %	11 354	328	4
209	Relais entreprise CE 2016	CAISSE EPARGNE	12,16%	91 121	18 372	2,17	Taux fixe à 1.52 %	8 088	233	3
314	Maison de santé CE 2016	CAISSE EPARGNE	36,57%	274 037	55 253	2,17	Taux fixe à 1.52 %	24 324	702	8
316	MAM Bans CE 2016	CAISSE EPARGNE	11,75%	88 048	17 753	2,17	Taux fixe à 1.52 %	7 815	225	3
503	Numérique & fibre CE 2016	CAISSE EPARGNE	10,70%	80 180	16 186	2,17	Taux fixe à 1.52 %	7 117	205	2
002	ancienne zone Les Vignes CE 2016	CAISSE EPARGNE	11,75%	88 048	17 753	2,17	Taux fixe à 1.52 %	7 815	225	3
002	ANCIEN Zone Pré Bernard	CAISSE EPARGNE		55 119	17 759	2,17	Taux fixe à 1.52 %	7 818	226	3
	9549080	CAISSE D'EPARGNE		380 000	123 026	4,42	Taux fixe à 1.49 %	26 632	1 685	24
503	9549080 FBRE 2015	CAISSE EPARGNE	36,84%	73 680	45 323	4,42	Taux fixe à 1.49 %	9 811	621	9
101	9549080 MEDIATHEQUES 2015 BEL AIR	CAISSE EPARGNE	36,84%	73 680	45 323	4,42	Taux fixe à 1.49 %	9 811	621	9
101	9549080 MEDIATHEQUES 2015 MSV	CAISSE EPARGNE	26,32%	52 640	32 380	4,42	Taux fixe à 1.49 %	7 010	443	6
317	9549086 MAISON MAILLARD 2015	CAISSE D'EPARGNE		200 000	64 750	4,42	Taux fixe à 1.49 %	14 017	887	13
	102780883000020592904 POLE ENFANCE	CREDIT MUTUEL		84 000	33 633	5,92	Taux fixe à 4.6 %	4 985	1 462	4
602	102780883000020592904 ALSH La Loye 2011	CREDIT MUTUEL	30%	90 000	10 090	6,92	Taux fixe à 4.6 %	1 495	439	1
605	102780883000020592904 Microcrèche 2011	CREDIT MUTUEL	70%	210 000	23 543	6,92	Taux fixe à 4.6 %	3 489	1 023	3
314	102780883000020592908 MAISON DE SANTE 2012	CREDIT MUTUEL		150 000	68 563	6,92	Taux fixe à 4.6 %	8 503	3 009	8
314	102780883000020592905 MAISON DE SANTE 2012	CREDIT MUTUEL		300 000	183 596	11,42	Taux fixe à 5 %	12 134	8 955	23,8
101	55017632400 média BA et MSV 2004	CREDIT AGRICOLE		82 528	20 178	6,92	Taux fixe à 0 %	5 049	0	0,00
3181	MON526572EUR GROUPE SCOLAIRE CHAMBLAY 2019	BANQUE POSTALE		1 000 000	714 073	13,5	Taux fixe à 1.26 %	47 871	8 772	2 099
3181	MN529825EUR ancien Boulodrome GROUPE SCOLAIRE 2019	BANQUE POSTALE		373 966	247 705	9,58	Taux fixe à 0.73 %	24 603	1 741	271
319	4292 France Service	AFL		600 000	577 500	19,17	Taux variable Euribor 3M + 1,03%	30 000	19 077	556
	Total général			3 974 961	2 201 870			248 125	47 730	3 022

Quelques ratios

- Population : 9 050 ;
- Dette par habitant : Encours / pop° = 243€/hab. ;
- Dette : CRD au 31/12/2025 : 2,201 M€ ;
- Epargne brute (EB) : RRF – DRF = 0,730 M€ ;
- Capacité désendettement : est de 3,01 an
- La taux d'endettement : Encours / RRF : 27,5% ;
- Charte Gissler : tous les emprunts sont cotés 1A.

8.15. Budget général consolidé

Philippe Brochet présente le budget globalisé.

DEPENSES				RECETTES			
	BP 2025	CFU 2025	BP 2026		BP 2025	CFU 2025	BP 2026
DEPENSES	15 510 000	12 827 673	12 350 000	RECETTES	15 710 000	14 159 423	12 550 000
FONCTIONNEMENT	10 355 000	8 978 504	9 550 000	FONCTIONNEMENT	10 555 000	10 571 698	9 750 000
011 - Charges à caractère général	1 335 572	1 149 403	1 205 011	002 - Résultat de fonctionnement reporté	1 110 817	1 110 817	1 331 750
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 533 322	4 352 343	4 711 000	013 - Atténuations de charges	30 000	65 429	40 000
014 - Atténuations de produits	969 000	965 903	944 000	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	811 483	835 682	817 450
023 - Virement à la section d'investissement	600 000	0	1 004 595	73 - Impôts et taxes	4 173 840	4 146 653	4 258 000
65 - Autres charges de gestion courante	803 206	756 178	834 900	731 - Fiscalité locale	1 517 480	1 514 478	1 554 000
66 - Charges financières	53 500	45 882	48 056	74 - Dotations et participations	1 357 823	1 347 894	1 211 600
67 - Charges spécifiques	5 000	4 583	2 000	75 - Autres produits de gestion courante	102 407	101 145	102 350
				76 - Produits financiers	0	122,62	0
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 055 000	1 703 842	800 000	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 449 000	1 448 894	433 000
				77 - Produits spécifiques	2 000	446	1 000
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	400	370	438	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	150	138	850
INVESTISSEMENT	5 155 000	3 849 169	2 800 000	INVESTISSEMENT	5 155 000	3 587 725	2 800 000
001 - Solde d'exécution de la section d'in	598 304	598 304	261 444	021 - Virement de la section de fonctionn	600 000	0	1 004 595
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0				
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 449 000	1 448 894	433 000	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 055 000	1 703 842	800 000
041 - Opérations patrimoniales	50 000	7 697	200 000	041 - Opérations patrimoniales	50 000	7 697	200 000
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	10 - Dotations, fonds divers et réserves	923 158	850 378	396 709
16 - Emprunts et dettes assimilées	241 800	236 937	248 500	13 - Subventions d'investissement	925 442	425 807	398 696
20 - Immobilisations incorporelles	200 571	84 649	267 860	16 - Emprunts et dettes assimilées	601 400	600 000	0
204 - Subventions d'équipement versées	609 980	367 913	539 405				
21 - Immobilisations corporelles	194 638	90 378	100 700				
23 - Immobilisations en cours	1 195 708	999 396	234 091				
27 - Autres immobilisations financières	615 000	150 000	515 000				

8.16. Vote du budget principal

Le **budget principal** est en suréquilibre en fonctionnement de 200 000€.

12 350 000€ sont prévus en dépenses et 12 550 000€ en recettes dont

9 550 000€ en fonctionnement

2 800 000€ en investissement.

Le budget est adopté à l'unanimité.

Philippe Brochet indique qu'il s'agit du dernier budget qu'il présente. Il remercie Thomas Millet qui a fait un gros travail pendant 11 ans.

Etienne Rougeaux : il s'agit du dernier conseil communautaire du mandat. Le président remercie les membres du conseil qui ont travaillé pendant 6 années dans la bonne humeur et le respect mutuel. Nous ne sommes pas obligés d'être tous d'accord, c'est la démocratie. Mais nous pouvons fonctionner dans le respect des uns et des autres.

Le président remercie les membres du bureau qui se sont investis et ont toujours répondu présents. Nous laissons une situation budgétaire saine, ce qui est important.

Le président remercie l'ensemble du personnel, y compris ceux qui ne sont plus ici qui ont contribué à la reconnaissance de la communauté de communes. Une communauté de communes comme la notre doit avoir des coups d'avance, et c'est aussi grâce aux agents. Nous sommes une collectivité rurale avec des services modernes et de qualité.

Le mandat à venir ne sera pas facile, il faut aussi parfois savoir regarder derrière pour préparer la suite.

La séance est levée à 21h00

Etienne Rougeaux

Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke and a horizontal tail.

Virginie Pate

Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'V' followed by a horizontal line and a small flourish.